

OEA annonce des contributions en espèce d'US\$1,5 millions du secteur privé pour projet de cadastre

26 Octobre, 2010

Haïti - L'Organisation des États Américains (OEA), a annoncé aujourd'hui la contribution du secteur privé d'\$1,5 millions pour le projet Foncier HAÏTI, préparé par l'ONACA (Office National du Cadastre) et l'OEA.

La contribution provient des entreprises Stewart Global Solutions, ESRI et Trimble Navigation et permettra au Gouvernement haïtien de disposer dans le court terme de logiciels et de matériels à travers FONCIER HAITI, ainsi que d'éléments de formation et de services consultatifs. Cette contribution vient s'ajouter aux travaux stratégiques que réalise l'OEA en relation avec le cadastre et le registre depuis le mois de juin de cette année en Haïti. L'OEA compte avec une équipe de coordination du cadastre qui travaille étroitement avec l'ONACA pour émettre les diagnostics de départ et répondre aux besoins opérationnels les plus immédiats.

Le Secrétaire général de l'OEA, Monsieur José Miguel Insulza, a rappelé la portée de la modernisation du cadastre en Haïti. « Moins de 5 pour cent des terrains sont dotés de documentation ou inscrits au registre cadastral et tant qu'il n'y aura que des coutumes traditionnels, il ne sera pas possible d'attirer des investissements étrangers », a-t-il souligné. Il a ajouté que l'aboutissement du projet aura un impact sur les efforts de relance des entreprises et sur le développement économique du pays, une tâche d'une importance particulièrement cruciale suite au séisme dévastateur du 12 janvier; c'est pourquoi l'initiative revêt une importance prioritaire pour l'Organisation continentale.

Pour sa part, le Secrétaire général adjoint de l'OEA, Albert Ramdin, a fait ressortir que « le leadership du Gouvernement haïtien, en sa qualité de maître d'œuvre de ces travaux, doit être notre principe directeur». Dans la perspective d'une coordination indispensable de l'aide que dispense la communauté internationale dans le cadre de cette activité, Ramdin a renouvelé le rôle de l'institution continentale « en qualité de plateforme d'association, de sorte que nous puissions tous décider des moyens de relever ce défi que posera un projet à long terme ».

Le projet FONCIER HAÏTI visant à moderniser le cadastre et l'infrastructure des droits de propriété, dispose de l'appui technique d'experts et d'institutions jouissant du plus haut prestige international, à savoir par exemple la Direction générale du Cadastre de Québec, l'École nationale d'administration publique de Québec (ENAP), GeoQuébec, Stewart Global Solutions et l'Institut pour la liberté et la démocratie (ILD). Il est prévu que la mise en œuvre se fera en deux étapes s'étendant sur une période de sept ans.

Durant la première phase, des mesures seront prises pour répondre aux besoins du cadastre découlant du processus de reconstruction et seront déployés d'importants efforts en vue de la sensibilisation de la société, du pouvoir législatif et des dirigeants politiques, ainsi que du renforcement de la structure institutionnelle au moyen de la formation de ressources humaines.

Durant la deuxième phase, il sera élaboré une infrastructure du cadastre et du registre qui soit solide et durable, en modernisant le cadre réglementaire et en établissant une présence dans tous les départements du pays. La participation des communautés et le respect des droits des communautés les plus vulnérables constituent des aspects fondamentaux du projet FONCIER HAÏTI.

Les entreprises Stewart Global Solutions, ESRI et Trimble Navigation jouissent d'un leadership reconnu à l'échelle internationale dans les différents domaines liés au cadastre et au registre de propriété et elles ont un vaste dossier de collaboration avec l'OEA; depuis le lancement du projet, elles ont consacré des efforts importants de responsabilité sociale d'entreprises à l'égard de FONCIER HAÏTI.